



République Française  
Département : HAUTES-PYRENEES  
Arrondissement : Bagnères-de-Bigorre  
**SALECHAN - Commune**



Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération N° DE\_2026\_034

| NOMBRE DE MEMBRES                      |          |            |
|----------------------------------------|----------|------------|
| En exercice                            | Présents | Votants    |
| 11                                     | 11       | 11         |
| Date de la convocation :<br>16/03/2026 |          |            |
| Pour                                   | Contre   | Abstention |
| 11                                     | 0        | 0          |
| Résultat du vote : adoptée             |          |            |

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie - salle du conseil), sous la présidence de Monsieur LATIL Gérard.

Présents : Monsieur ICHE Fabrice, Madame TAHAR Jocelyne, Monsieur PRUVOT Eric, Madame HERNANDEZ DI DONATO Isabel, Monsieur LATIL Gérard, Madame TURMO Isabelle, Monsieur SOULE Nicolas, Madame GROS Claire, Monsieur BOUILLARD Lionel, Madame MAC CAMMOND Marie, Monsieur LOUSTAU Pascal

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame TURMO Isabelle est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : désignation des délégués au Syndicat de télévision de la Barousse et du Comminges**

Madame, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite au renouvellement général des assemblées municipales, il appartient aux communes de procéder à l'élection de leurs représentants au sein des assemblées délibérantes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales auxquels elles adhèrent.

Conformément aux articles L 5211-7 et L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant qui représenteront la commune auprès du Syndicat de télévision de la Barousse et du Comminges

Après avoir procédé au vote ont été désignés :

DE\_2026\_034



-Délégué titulaire :

o M. LATIL Gérard

-Délégué suppléant :

o Mme TURMO Isabelle

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur ICHE Fabrice  
Président de séance



Madame TURMO Isabelle  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Madame TURMO Isabelle.

